

Le 15 juillet 2025

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles, de leurs mandataires spéciaux et du personnel

Éclosion

Le 14 juillet 2025, Santé publique Sudbury et districts a déclaré une éclosion de maladie respiratoire dans l'aire résidentielle Lilac Mallard.

Tous les visiteurs de l'aire résidentielle touchée sont priés de porter tout l'équipement de protection individuelle indiqué (tel qu'identifié à l'extérieur de la chambre de votre proche et à l'entrée de l'aire résidentielle).

Éclosion			
Aire résidentielle	Date de la déclaration	Date de la fin	Type
Lilac Mallard	14 juillet 2025		maladie respiratoire

Une expérience gastronomique et un service de repas sur plateau plaisants

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

79. (1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille à ce que le foyer offre un service de restauration et de collation qui comprend au minimum les éléments suivants :

- Le service des repas dans une salle à manger commune, à moins que les besoins évalués des résidents n'indiquent le contraire.
- La surveillance de tous les résidents durant les repas.

Voici notre processus interne alors que nous poursuivons nos efforts conjoints pour réduire les risques et procurer un service de repas de qualité.

- Le personnel doit encourager tous les résidents à aller prendre leurs repas dans la salle à manger.
- Si un résident ne veut pas ou ne peut pas se rendre dans une salle à manger pour y prendre ses repas, les Services de nutrition recommanderont une évaluation et un examen des options disponibles.
- Le service régulier de repas sur plateau est offert uniquement aux résidents en isolement et aux résidents dont le plan de soins l'exige.
- Les résidents recevant leurs repas sur plateau doivent être servi une fois que le service de repas est terminé dans la salle à manger.
- TOUS les résidents recevant leurs repas sur plateau doivent être surveillés.

Si vous avez des préoccupations, veuillez communiquer avec le superviseur des Services alimentaires responsable de votre aire résidentielle. Nous vous remercions de votre collaboration alors que nous nous efforçons d'offrir une expérience gastronomique plaisante à tous les résidents.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapiere, conseiller municipal et président du Comité des services communautaires et d'urgence
Shari Lichterman, administratrice en chef
Tyler Campbell, directeur général, Bien-être communautaire
D^r Maurice St. Martin, directeur médical
Gestionnaires des soins aux résidents
Dianna Foster, Conseil des familles
Équipe de leadership du Conseil des résidents